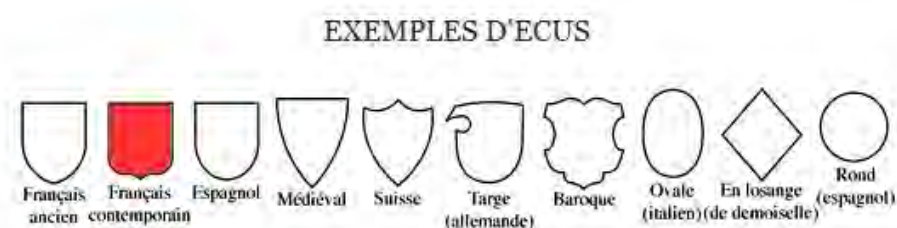


Le blason Bellemare

En guise de suprême hommage à nos ancêtres, il convient d'exprimer toute notre gratitude en dotant la filiation Bellemare d'un blason significatif à son effigie. Pour ce faire, la science héraldique propose un choix intéressant pour faciliter la conception et l'élaboration du projet réalisé en 2004.

L'adoption et l'usage d'armoiries offrent dans de nombreux cas la possibilité de mettre à l'honneur les origines régionales du porteur d'armes, sa généalogie et ses qualités véritables.

Dans un premier temps, la forme de l'écu de type "Français contemporain" a été choisie. Quoi de plus légitime que de souligner nos origines françaises transposées à l'époque actuelle?



Le blason devait être paré de couleurs franches, les couleurs et les métaux se combinent à l'intérieur de l'écu, évoquant différents traits caractéristiques ancestraux. La couleur de fond rouge symbolise le courage et la force au service des justes causes.

Pour traduire graphiquement le patronyme, le choix judicieux de l'ornementation dans l'écu était primordial afin de le rendre signifiant par des armes ou des meubles synthétisant diverses trames historiques et originales.

Trois écus de fond bleu montés de lys argent furent choisis afin de situer les trois frères pionniers en sol québécois. L'écu central représente le patronyme Bellemare et ceux du haut, évoquent Gélinas et Lacourse.

Les fleurs de lys sont empruntées aux armoiries de l'ancienne province de Saintonge, aujourd'hui la Charente-Maritime, de la ville de Saintes, du sieur Pierre Boucher, de la cité des Trois-Rivières.



Le chevron inversé de couleur or, présent dans les armoiries de Pierre Boucher et de la ville des Trois-Rivières, évoque l'enracinement en Nouvelle-France. Sa couleur or symbolise la lumière solaire, la loyauté, la générosité et la gloire.



La gerbe de blé ornant les armoiries de la municipalité d'Yamachiche indique l'appartenance à ce lieu des trois frères Gellineau et le métier traditionnel de laboureur de l'ascendance de la famille en France.

Le navire entre les deux tours commémore le départ d'Etienne et de Jean Gellineau du port de La Rochelle en 1658. Rappelons que ces derniers se sont engagés envers Pierre Boucher, sieur de Grosbois, pour venir travailler en Nouvelle-France durant une période de trois ans. La servitude terminée, père et fils Gellineau choisirent de s'établir au Cap-de-la-Madeleine où ils reçurent une terre en 1662.



Port de La Rochelle



Pour compléter le blason, nous avons choisi d'enrober l'écu de deux listels flottants surmontés de tiges d'érable pour souligner que nos ancêtres ont participé modestement à l'histoire du Canada. Le listel supérieur porte fièrement le nom Bellemare et le listel inférieur affiche la devise "*Sagesse dans l'adversité*" présente à chaque époque de la filiation, tant en France qu'en Nouvelle-France.

Le concept employé pour le blason Bellemare est également transposable pour les familles Gélinas et Lacourse. Le format présenté est adaptable pour ces filiations avec comme seule modification le nom dans le listel supérieur.

L'idée originale, la conception et le blasonnement furent réalisés conjointement par Lucien et Roger Bellemare. La structure graphique est le fruit du travail de Richard Escriva, infographiste de Laval. Le promoteur agréé est Bertrand Bellemare, président de la **Société Historique et Généalogique Bellemare**, fondée en 2003.



Le blason fut officialisé le 2 mai 2004 par le vote démocratique des membres de première garde de la **Société Historique et Généalogique Bellemare**.

Nous produisons à cet effet le compte-rendu suivant:

"Sachez tous présentement et à l'avenir qu'au jour, mois et an de l'après-midi du deux mai deux mille quatre, à l'invitation de dame Marcelle Lemyre, fille de Joseph et Marie Anne Bellemare, nous avons choisi un blason avec sa devise, en présence d'une centaine de convives, dans l'établissement nommé "Le Fougasse" en la ville de Sorel, province de Québec, Canada.

Lors de ces assises, nous avons déposé deux blasons et trois devises, conçus et élaborés par Roger et Lucien Bellemare. Nous avons procédé au libre choix, de la manière qui s'ensuit, à savoir:

-qu'une présentation et une description des éléments précités ont été faites dans le respect de l'art héraldique, en faveur des filiations engendrées en Nouvelle-France par Jean Gellineau et Françoise de Charmenil.

-qu'un vote démocratique fut réalisé sous l'égide du président de la Société Historique et Généalogique Bellemare, Bertrand Bellemare, en présence des témoins invités.

Ce nouveau blason est chargé de meubles empruntés des armoiries de Pierre Boucher, de la province de Saintonge, des villes de Saintes, de La Rochelle, de Cap-de-la-Madeleine, de Trois-Rivières et d'Yamachiche.

Qu'il porte, Dieu aidant, honneur, sagesse et gloire à l'accomplissement d'une vie meilleure!"

Fiers rejetons de la filiation saintongaise Gellineau de France, les Bellemare d'Amérique peuvent maintenant clamer haut et fort que ce blason, à la gloire de nos ancêtres, est depuis ce jour une lumineuse réalité.

Le blasonnement est présenté à la page suivante dans la plus pure tradition héraldique avec sa vulgarisation. Suit le choix des ornements, en guise de complément.



Le blasonnement:



*De **queules** au chevron d'**or** abaissé. En pointe de chef: une gerbe d'**or** liée d'**or**, accostée de deux écus d'**azur**, chacun chargé de sa fleur de lys d'argent. En point d'honneur: un écu d'**azur** chargé de sa fleur de lys d'argent. En pointe: un bateau d'argent sur rivière d'**azur**, accosté de deux tours d'argent maçonnées de sable.*

*L'écu environné d'un listel flottant supérieur d'**or** au cri chargé du patronyme de sable. Le listel inférieur d'**or** chargé en dextre et senestre de trois tiges à feuilles d'érable de **sinople** bordées d'**or** et de la devise de sable.*

La description:

La couleur rouge symbolise le courage et la force au service des causes justes. La couleur noire exprime l'humilité. La couleur or est le symbole de la lumière solaire, de la loyauté, de la générosité et de la gloire. La couleur azur rappelle la perfection et l'aspiration vers un idéal élevé. La couleur argent exprime la pureté. Le vert évoque l'espérance.

Le bateau, entre les deux tours, indique le pays d'origine: la France, et le lieu de départ de notre ancêtre: La Rochelle. Le chevron évoque l'enracinement en Nouvelle-France. Les trois fleurs de lys, sur fond bleu, soulignent l'appartenance québécoise des trois familles issues de l'ancêtre Etienne Gellineau: Bellemare (en point d'honneur), Gélinas et Lacourse (au chef). Elles figurent parmi les familles pionnières d'Yamachiche. La gerbe de blé, qui meuble les armoiries d'Yamachiche, indique l'appartenance à ce lieu et le métier traditionnel de laboureur.

La devise: "Sagesse dans l'adversité**" est typique de ces bâtisseurs courageux enracinés au pays de l'érable.**

Note: Le cri peut être aussi chargé du patronyme Gélinas ou Lacourse.

*Idée originale, blasonnement et présentation : Lucien Bellemare, Roger Bellemare, infographie: Richard Escriva, droits de reproduction et publication Web: Bertrand Bellemare, président de la *Société Historique et Généalogique Bellemare*.*



Les armoiries de La Rochelle sont chargées d'un **navire** et de trois **fleurs de lys**. Nos ancêtres Etienne et Jean Gellineau sont partis de ce port de mer au mois de mai 1658 à destination de la Nouvelle-France.



L'ancienne province de Saintonge, aujourd'hui la Charente-Maritime, fut le foyer de notre filiation Gellineau. Les **trois fleurs de lys** qui meublent les armoiries de cette province sont présentes dans notre blason.



Les armoiries de la ville de Saintes ont trois **fleurs de lys** qui ornent notre blason. Etienne Gellineau et Huguette Robert se sont mariés à l'église St-Michel de Saintes en 1645. Nous savons également que leur fils Jean est né près de Saintes.



Les armoiries du sieur Pierre Boucher contiennent un **chevron inversé** et une **fleur de lys** qui sont présents dans notre blason. C'est à juste titre honorer ce gouverneur des Trois-Rivières qui engagea Etienne et Jean Gellineau en 1658.



Les armoiries du Cap-de-la-Madeleine portent les **feuilles d'érable** qui meublent le support de notre blason. Etienne et Jean Gellineau ont habité la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine pendant plus de vingt ans.



Les armoiries des Trois-Rivières possèdent un **chevron inversé**, une **fleur de lys** et des **feuilles d'érable**. Etienne Gellineau est vraisemblablement décédé dans cette ville en 1690. Son fils Jean a habité en bas du Platon avec sa famille.



Les trois fils de Jean Gellineau et de Françoise de Charmenil furent les premiers défricheurs d'Yamachiche. Les armoiries de la municipalité contiennent une **gerbe de blé** et une **fleur de lys**.